ATELIER DE CONSTITUTION DU GROUPE DE TRAVAIL AFRIQUE CENTRALE SUR LA BIODIVERSITE

São Tomé, du 05 au 07 Décembre 2006

RAPPORT GENERAL

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe 4 du Plan de Convergence de la Commission des Forêts de l'Afrique Centrale (COMIFAC) relatif à la conservation de la biodiversité, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC en collaboration avec le Bureau Franco-Allemand a organisé du 05 au 07 décembre 2006 en République Démocratique de Sâo Tomé & Principe, un atelier constitutif du groupe de travail sur la biodiversité.

En plus des représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et du Bureau Franco-Allemand d'appui à la COMIFAC, y ont pris part :

- Les points focaux biodiversité du Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RDC et de Sâo Tomé et Principe ;
- Les points focaux COMIFAC du Cameroun et de Sâo Tomé et Principe ;
- Les représentants du Ministère de l'Environnement et du Ministère en charge des Forêts de Sâo Tomé et Principe ;
- Le représentant de la facilitation française pour le Partenariat des Forêts du Bassin du Congo (PFBC) ;
- Les représentants des partenaires au développement en l'occurence UICN-BRAC, CARPE et le programme Biodiversité de la Coopération Allemande ;
- Plusieurs personnes ressources.

Les objectifs dudit atelier étaient de :

- Constituer un groupe de travail sous-régional biodiversité ;
- Faire le point sur l'implication actuelle de la sous région dans les négociations internationales relatives à l'accès et le Partage des Avantages (APA) et la Coopération Sud-Sud ;
- Faire le point sur le suivi Scientifique de la Biodiversité dans la sous région ;
- Faire le point sur les opportunités de montage de filière de valorisation des ressources biologiques ;
- Elaborer une feuille de route pour la mise en place d'un plan d'action sous-régional en matière de biodiversité (PASR/CDB) ;
- Identifier et élaborer une stratégie de sollicitation des bailleurs.

Pour atteindre ces objectifs, les participants ont échangé durant trois jours autour de diverses thématiques.

Journée du 05 décembre 2006

Cette journée a débuté par une cérémonie d'ouverture présidée par Son Excellence, Monsieur le Ministre des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la République de Sâo Tomé & Principé.

Cette cérémonie a été ponctuée par trois allocutions, à savoir :

- Le mot introductif de Monsieur Claus FALKENBERG du Bureau Franco-Allemand qui a remercié les autorités de la République de Sâo Tomé & Principe pour l'accueil chaleureux et les facilités accordées au niveau des services de l'immigration. Il a par la suite ajouté que l'importante riche diversité biologique dont possède la sous région de l'Afrique Centrale nécessite la mise en place d'un groupe de travail sur la Diversité Biologique.
- Prenant la parole à son tour, au nom du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Monsieur NDOMBA NGOYE Raymond, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC a lui aussi remercié les autorités de la République de Sâo Tomé & Principe pour avoir accepter d'abriter le présent atelier. Il a demandé aux représentants des pays de l'espace COMIFIC d'avoir un positionnement lisible en matière de négociations sur APA et singulièrement sur le Régime International.
- Son Excellence **MANUEL DE DEUS LIMA**, Ministre des Ressources Naturelles et de l'Environnement de la République de Sâo Tomé & Principe, dans son allocution a réaffirmé l'importance que les autorités Sâotoméennes, par le biais de son département, accordent aux problématiques relatives à la protection de l'environnement. Continuant son propos, Monsieur le Ministre a montré le caractère très endémique de Sâo Tomé à travers l'énumération de la riche diversité biologique dont regorge son pays. Eu égard à ce qui précède, Monsieur le Ministre a sollicité l'appui constant des partenaires aux développement pour accompagner les efforts très louables consentis par les pays de l'espace COMIFAC dans le cadre de la conservation et l'utilisation durable de la Biodiversité, de même que dans la promotion de l'écotourisme. Après avoir souhaité bon séjour à l'ensemble des participants et plein succès à l'atelier, Monsieur le Ministre a déclaré ouvert les travaux de l'atelier.

Au terme de ladite cérémonie, il a été procédé à la mise en place du bureau de l'atelier constitué ainsi qu'il suit :

Président : BONFIM Victor de Sao Tomé et principe

Rapporteur : BAYANI NGOYI Emmanuel du Gabon
Chargé du Secrétariat : TADOUM Martin du SE/COMIFAC
Modérateur : Claus FALKENBERG du Bureau Franco-Allemenad

Après la mise en place du bureau, trois communications ont été présentées en plénière. Ces communications ont porté sur :

- La Convention sur la Diversité Biologique présentée par M. **Suhel al-Janabi** qui a fait un rappel historique de la Convention, ses objectifs, ses principaux organes, les programmes de travail adoptés par les Conférences des Parties à la Convention ainsi que le mode de fonctionnement de la Convention. La communication s'est achevée par une présentation des éléments généraux sur le Protocole de Cartagena relatif à la Biosécurité.
- La synthèse des conclusions de la réunion de concertation et d'échanges de la coopération sud-sud sur la biodiversité présentée par M. **TADOUM Martin** qui a expliqué le contexte, les objectifs et les résultats de cette réunion. A cet effet, l'orateur a mentionné qu'un cadre pour la coopération sud-sud en matière de biodiversité et un mémorandum de coopération entre les trois blocs forestiers tropicaux de la planète ont été formulés au terme de la réunion. Le cadre de coopération devra servir de base pour les consultations régionales en vue de la formulation d'un plan d'action pluriannuel à soumettre pour adoption à la COP9 prévue en 2008 à Bonn.
- La synthèse des travaux de l'atelier-débat sur APA tenu du 12 au 16 décembre 2005 à Libreville présentée par M. Monsieur **BAYANI NGOYI Emmanuel** qui a ressorti les principales recommandations de cet atelier résumées comme suit : Que la sous-région initie un débat sur la mise en place d'une législation sous-régionale commune sur APA et intègre les préoccupations de l'APA dans les différentes SNPA-DB et ait enfin la possibilité d'accroître la concertation sur les questions liées à APA.

Desdites communications, les participants ont demandé des éclaircissements sur l'encrage entre la Convention et les autres Conventions traitant des thématiques proches de la CDB, notamment le Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF). Ils ont également exprimé leurs inquiétudes quant aux chevauchements des missions au regard des initiatives qui se multiplient dans le cadre de la CDB. Enfin, ils se sont interrogés sur la démarche appropriée pour la formulation de législation en matière d'APA à l'échelle sous-régionale et nationale.

A la suite de ces communications, une table ronde portant sur les deux thématiques suivantes a été organisée : le processus de planification nationale,

de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la CDB dans les pays d'une part et les enjeux des négociations en y intégrant les échéances 2008 et 2010 d'autre part.

Sur la première thématique, il ressort qu'en débit de quelques difficultés, le processus de planification nationale de la CDB a été fait selon un processus participatif dans les différents pays de l'espace COMIFAC et les principales étapes ont été : réalisation des inventaires, formulation des SNPA-DB, validation par les experts nationaux et approbation par le Gouvernement.

Pour la seconde thématique, notamment les enjeux majeurs par rapport aux échéances 2008 et 2010, les participants ont convenu d'analyser le plan de travail objectif 2010 de la CDB afin de dégager les priorités de la sous région Afrique Centrale.

<u>Journée du 06 décembre 2006</u>

A) Brainstorming

Cette journée a commencé par un brainstorming sur les points ci-après :

- la constitution et le fonctionnement du groupe de travail Afrique Centrale sur la biodiversité ;
- l'élaboration de la feuille de route du Groupe de travail ;
- la composition du groupe de travail ;
- les besoins de renforcement des capacités internes du groupe de travail et à l'échelle nationale ;
- l'esquisse du budget du groupe de travail.

Les principales conclusions issues de ces échanges se présentent comme suit :

1. Objectifs du Groupe de travail

Les objectifs du groupe de travail sont de :

- Contribuer à la mise en œuvre de la CDB dans la sous région Afrique Centrale ;
- Accroître les capacités de négociateurs CDB de la sous région.

2. Missions et tâches

Les missions et tâches du groupe de travail sont consignés dans le tableau ci-après :

N°	Missions	Tâches
01	Appuyer au niveau national la mise en œuvre de la CDB	- Recherche de financement pour la mise en œuvre CDB - Assurer l'échange d'information à l'intérieur - Mise en place et renforcement du CHM dans la sous-région - Elaboration des lignes directrices pour la mise en œuvre de la CDB - Renforcement des compétences - Elargir les connaissances en matière de CDB - Appuyer le respect de la législation
02	Suivre la mise en œuvre de la CDB au niveau sous-régional	- Suivi de la compilation par les institutions concernées des données et diffusion de l'information - Identification des problèmes communs et propositions de solutions - Assurer les échanges avec les autres structures sous-régionales - Travailler sur la grille d'indicateurs CDB 2010
03	Avoir un positionnement vis-à-vis de l'extérieur	- Faire le point sur les négociations - Elaboration des positions communes - Elaboration du rapport sous-régional - Contributions au plan d'action coopération sud-sud - Contribution à la coopération entre les 3 blocs forestiers tropicaux - Lobbying pour la sous-région en matière de CDB
04	Coordonner les appuis externes	- Echange sur les projets en cours et planifiés - Donner les avis
05	Etre un outil de mise en œuvre de l'axe 4 du plan de convergence de la COMIFAC	- Structure de veille sous-régionale vis-à-vis des décideurs - Créer la synergie entre l'environnement et les forêts - Rendre compte sur la mise en œuvre de la CDB - Outil de Secrétariat Exécutif - Analyse du plan de convergence COMIFAC par rapport aux indicateurs 2010 de la CDB

3. Structure d'animation et de fonctionnement du Groupe de travail

Le groupe de travail comprend deux structures, en l'occurrence :

(1) **Un Comité de Pilotage** présidé par le *Secrétariat Exécutif* de la COMIFAC et composé de :

- Point Focal CDB Gabon
- Coordonnateur national COMIFAC du pays siége (Cameroun)
- CARPE
- RAPAC
- REFADD

(2) **Un Facilitateur** assuré par UICN- BRAC (bureau régional Afrique centrale)

En ce qui concerne le fonctionnement du Groupe de travail, il est prévu la tenue de 02 réunions par an.

4. Composition du Groupe de travail

Le groupe de travail comprend 34 membres répartis comme suit :

- SE/COMIFAC (01)
- Secrétariat CDB (01)
- 10 Points focaux CDB des pays espace COMIFAC
- 03 coordonnateurs nationaux COMIFAC
- Points focaux CHM (01)
- FNUF (01)
- Partenaires au développement : WWF, UICN, CARPE, FAO, Biodiversité (GTZ), Bureau franco-allemand (02)
- Organisations sous-régionales partenaires COMIFAC : ADIE, RAPAC, OCFSA, CEFDHAC (facilitation)
- Société civile : REPAR, RIFFEAC, REFADD, REPALEAC
- Organisations internationales de recherche : ICRAF, CIFOR

5. Feuille de route

La feuille de route pour la phase préparatoire du groupe de travail est la suivante :

- ***Formalisation*** du groupe de travail d'ici mars 2007 à travers un processus validation à travers les Points focaux CDB et COMIFAC ;

formulation par le SE/COMIFAC d'une décision à soumettre pour signature du Président en exercice COMIFAC ;

- ***Constitution*** définitive du groupe de travail CDB : au cours d'une réunion *de cinq jours qui aura lieu au pays siège de la COMIFAC courant mois de mai. L'agenda de cet atelier comprendra entre autres:*

- Analyse des problèmes communs
- Analyse indicateurs 2010 CDB
- Préparation COP9/2008 à Bonn
- Préparation atelier régional coopération Sud-Sud
- Préparation réunion SUBSTRA de juillet 2007 à Paris
- Préparation réunion APA en septembre 2007 à Montréal

6. Besoins en renforcement des capacités

Les trois axes suivants de besoins en renforcement des capacités internes du groupe de travail ont été identifiés :

- Système de suivi/évaluation ;
- Négociation CDB ;
- APA

La réunion de constitution définitive du groupe de travail a été mandatée pour affiner l'analyse des besoins en renforcement des capacités.

7. Financements du groupe de travail

Quelques postes de financement du groupe de travail ont été recensés. Il s'agit de :

- fonctionnement du comité de pilotage ;
- organisation de deux (2) réunions du groupe de travail par an ;
- renforcement des capacités.

Pour enrichir la réflexion sur le financement du groupe de travail, une communication sur les propositions de la Coopération française pour un appui au groupe de travail a été faite par M. Corentin MERCIER. De cette communication, il ressort que la France a prévu des financements pour le groupe de travail. A cet effet, il y a des financements à court terme déjà disponibles, mobilisables dès la fin du premier trimestre 2007 pour appuyer les négociateurs CDB et des financements à mobiliser à long terme dans le cadre d'un projet sur le suivi évaluation de la CDB. Pour ce financement à long terme, il faudrait pour

faciliter son instruction, qu'une requête officielle soit adressée par le groupe de travail à la France.

Aussi, le représentant de la GTZ M. FALKENBERG a-t-il mentionné que son organisme est disposé à apporter l'appui financier au groupe de travail. Cet appui est toutefois conditionné par la ratification du traité de la COMIFAC par au moins six (6) pays membres.

Le Représentant de CARPE a quant à lui informé les participants qu'il devra faire un compte rendu à sa hiérarchie afin que son organisation puisse se positionner sur la possibilité de financement du groupe de travail.

B) Exposé

En prélude à **la session parallèle du mercredi 07 décembre 2006**, un exposé très enrichissant sur les possibilités de valorisation des ressources génétiques a été fait en fin de journée par le Professeur JOTA Johnson. Cet exposé a conduit les participants à exhorter la COMIFAC à mettre en place un réseau des chercheurs sur les ressources génétiques au niveau sous-régional pour échanges d'information et à réaffirmer la nécessité d'asseoir un cadre réel sur APA pour mieux valoriser les ressources génétiques de la sous région.

Journée du 07 décembre 2006

Cette dernière journée a été consacrée à l'organisation d'une session parallèle axée sur les questions relatives à APA.

La session a débuté par la présentation de la politique allemande en matière de conservation de la biodiversité. Cette approche allemande trouve son fondement dans l'article 20 de la Convention qui exige aux parties d'accroître leurs contributions financières à la mise en œuvre de la CDB. Par la suite, l'initiative Germano-néerlandaise de renforcement des capacités sur APA, à laquelle les participants ont adhéré a été présentée. Aussi, des études des cas sur les Philippines et les conclusions de l'atelier de Cap Town sur APA ont été présentées.

Au terme de ces communications et des échanges qui s'en sont suivis, les participants ont jugé intéressant cette initiative sur le renforcement des capacités sur APA et ont à cet effet adopté un processus d'initiation visant l'élaboration d'une politique APA en Afrique centrale. Les étapes préliminaires de ce processus sont :

- La réalisation de l'état des lieux en matière d'APA dans les pays de la sous région. La consultation aura pour objectifs d'identifier les différents contrats signés par les pays de la sous région, les règles non écrites ainsi que les demandes en ressources génétiques et de faire une revue de la législation existante en matière d'APA ;

- L'organisation d'un atelier initial avec pour mandat entre autres de :
  - ✓ informer les participants sur les négociations en cours sur le régime International et son évolution ;
  - ✓ valider les résultats de l'étude sur l'état des lieux
  - ✓ formuler les besoins en renforcement des capacités sur APA et élaborer la feuille de route définitive du processus APA en Afrique Centrale.

L'atelier s'est achevé avec la lecture du communiqué final de l'atelier, la lecture de la motion de remerciement adressée au Président de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe et enfin un mot de clôture du Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC.

Fait à Sao Tomé, le 07 décembre 2006

ANNEXE : LISTE DES PARTICIPANTS A LA REUNION CONSTITUTIVE DU GROUPE DE TRAVAIL SOUS-REGIONAL BIODIVERSITE

Sao Tomé 05-07 Décembre 2006

N°	PAYS/INSTITUTIONS	NOMS & PRENOMS	ADRESSES
1.	Congo - Brazzaville	NAMEDOUM Collin	Tel : (242) 558 07 50 Email : namedoum@yahoo.fr
2.	RDC-Kinshasa	SHABANI KIANZALE Edmond	Tel : (243) mailto:shabanikianzale@yahoo.fr
3.	Gabon	Emmanuel BAYANI / Point Focal CDB	Tel : (241) 07 16 63 11 Email : e.bayani@caramail.com
4.	Facilitation PFBC	Corentin Mercier	corentin.mercier@yahoo.fr
5.	Guinée Equatoriale	Santiago ENGONGA OSONO	Tel : (240) 27 39 70 Email : engongaosono@yahoo.fr
6.	Cameroun	M. BENGA Joseph	Email : bengajo2000@yahoo.fr Tél. : 222.94.81/985.31.55
7.	Cameroun	M. ASSOUMOU EBO Etienne	Email : eassoumou2000@yahoo.ca Tel : (237) 736 89 41
8.	Cameroun	Mme Ramatou NJANZOU	Port. +237 991 83 86 / +237 201 09 34 ramatoun@yahoo.fr
9.	Cameroun / BDCPC	Pr Johnson G. JATO	Email : jatoj@yahoo.com Tél 00237 231 41 25 / 711 38 10
10	Burundi	M.. Oscar NDAYIZIGA	Email : inecndg@yahoo.fr Tel. :257- 23 43 04 / Port 257-952 705/ 702 705
11	Sao Tomé & Principe	De Oliviera FauFino De Sousa Jésus Rita, Aurélio	Email : faconeol@yahoo.br Email : asouyarita@yahoo.br tel. : (239) 905279 / 22 56 47
12	Sao Tomé & Principe	Gahino Pires Carvalao	Email : dinflor@cstome.net/ mambleble@yahoo.com.br Tél. : 225 260 / 905 023

13	Sao Tomé & Principe	Victor Bonfim	Email : vicbonfim@hotmail.com Tél. : 907 470
14	UICN BRAC	M. BIHINI WON WA	Email : bihini.won.musiti@iucn.org Tel : (237) 221 64 96
15	CARPE Cameroun	M. Antoine Justin EYEBE	Email 1 : aeyebe2004@yahoo.fr Email 2 : antoine.eyebe@iucn.org
16	Bureau Franco-Allemand	M. Claus-Michael FALKENBERG	Email : claus-michael.falkenberg@gtz.de
17	Bureau Franco-Allemand	M. MAKON Samuel	Email : samuel.makon@gtz.de
18	Bureau Franco-Allemand	M. Thierry LIABASTRE	Email : thierry.liabastre@laposte.net
19	COMIFAC	Raymond NDOMBA NGOYE	Email : ndombangoye@comifac.org Tel. :237-902.70.67/201.04.19
20	COMIFAC	Martin TADOUM	Email : tadoum@yahoo.fr
21	COMIFAC	Elisabeth KOUAM	
22	GTZ Allemagne	Dr. Henne GUDRUN	Email : gudrun.henne@viveka-international.de Tél. : 49(0) 30 63 90 17 90
23	GTZ Allemagne	M. Suhel al-Janabi	s.aljanabi@geo-media.de